Mlle MAUD POWELL.

Nous devons appeler spécialement l'attention du public sur la magnifique série de concerts qui se donnent, en ce moment, sur la jolie scène de l'Athénée, coin St-Charles et Clio.

Ceux qui ont eu le bonheur d'entendre la ravissante voix de Mme Nordica en ont conservé le meilleur souvenir, et ils se préparent à la splendide soirée qui doit se donner, dans la même salle, le 22 décembre prochain. Le second concert sera, en tout point, digne du premier.

Il s'agit, cette fois, de Miss Maud Powell, une des plus grandes violonistes de l'époque. Rien n'égale son génie transcendant, les charmes de sa personne, la grâce de son jeu, la distinction de son style, à ce que disent les meilleurs critiques de notre époque. Aussi a-t-elle attiré la foule des amateurs et obtient-elle de chaleureux applaudissements dans toutes les grandes villes où elle s'est fait entendre. Cette soirée offrira en outre d'autres attractions dont chacunes pourrait faire l'objet d'une soirée à part:

Miss Martha Garrison Miner, une remarquable soprano dramatique; Herr Xanten, premier tenor de la troupe Damrosch, Chevalier Di Bassini, baryton de l'Opéra de Milan; M. Jacques Friedberger, un des pianistes les plus renommés de nos jours. Tout cela forme un groupe brillant d'artistes de premier ordre qui seront dignement appréciés par notre population française dont le bon goût et le savoir sont connus.

Ajoutons, quoique cela soit d'une importance secondaire, que ces concerts attirent l'élite de la société. Aux concerts de la Nordica on remarquait tout ce que la Nouvelle Orléans compte de beautés, d'amateurs élégants et intelligents.

Cette foule d'élite ne peut que regoubler à chaque soirée.

Il est vrai que le prix de $2 50 pour chaque concert ou $1 50 quand on est porteur de billet de saison, paraît un peu élevé; mais le niveau de tous ces talents est si élevé que ce serait une insulte faite à leur talent comme à ceux qui vont les entendre que de le baisser. Sa population a payé davantage pour entendre Paderewski, Irving, la compagnie Damrosch, etc.

Quand de belles attractions sont offertes au public, il ne doit pas hésiter à ouvrir sa bourse.

HENRY RIGHTOR.

THEATRES.

OPERA FRANÇAIS.

Grande soirée de gala, hier, à l'opéra de la rue Bourbon; c'était le rendez vous de l'élite de la société américaine et créole de la Nouvelle-Orléans. Vue des premières, la salle nous a rappelé la magnifique assemblée de l'ouverture du théâtre. Nous ignorons quelle a été la recette; mais elle a dû être fort belle. La façon dont a été exécuté le chef-d'œuvre de Halévy est bien faite pour encourager les amateurs et les connaisseurs à venir, chaque soir, remplir notre théâtre, le mieux fréquenté de la ville, et de plus, le mieux construit, le mieux aménagé, et nous pourrions ajouter, le mieux décoré qu'il y ait dans l'Amérique du Nord.

Tous les artistes étaient en voix et pour se mettre au niveau de la situation, ils ont voulu nous donner une exécution de gala de la "Juive."

M. Prévost a enlevé son rôle d'une bout à l'autre avec beaucoup de brio et d'aisance. Il était évidemment remis de la légère indisposition qu'il avait éprouvée, le jour de la première de la "Juive".

Nous ne voulons ni ne pouvons, aujourd'hui, entrer dans les détails de cette représentation, ayant l'intention de revenir sur ce sujet, dans notre prochain numéro.

Nous nous hâtons, pour le moment, d'annoncer les débuts de Mlle Pascal, dans "L'Africaine". Mlle Pascal est, qu'on le sache bien, un premier prix de chant du Conservatoire de Paris; elle s'est conquis une jolie réputation à l'Opéra-Comique, où l'on a osé lui confier, à elle, toute jeune encore, la création d'un rôle important dans une œuvre nouvelle.

Les autres rôles seront tenus par M. Massart, dont l'éloge n'est plus à faire pour nous; par M Albers, dont le rôle de Nelusko est le véritable triomphe. On sait les succès étourdissants qu'il a obtenu à la première de "l'Africaine." Nous comptons sur une foule compacte, ce matin, à l'Opéra Français.

Ce soir, 7 heures 30, les "Dragons de Villars," grand opéra-comique—un poème et des situations extrêmement dramatiques et une musique charmante, bien travaillée, une partition presqu'unique en son genre et qui a été, de tout temps, fort applaudie à la Nlle-Orléans. Nous aurons le plaisir d'y voir Mlle Savine dans un de ses principaux rôles, celui de Rose Friquet.

C'est M. Dée qui chante le rôle de Sylvain; le joyeux M. Espinasse, celui de Thibaut, et enfin, M. Freiche, celui du baryton, partie très brillante, à laquelle il fera honneur.

St-Charles.—Ce soir, a lieu les débuts de la troupe des "Bostonians," dont on connaît la valeur et la renommée.

Nous en avons déjà parlé plus d'une fois. Cette troupe renferme d'excellents chanteurs, qui ont fait leurs preuves sur toutes les scènes du Nord et de l'Ouest.

Nous citerons, entr'autres, Henry Clay Barnabee, Wm. H. McDonald, J. Bartlett Davis, H. Clarke, Eug. Cowly, al. Wilson, Wm. Philip, K Cole, Wm. Fitzgerald, May V. Dresser et bien d'autres de premier mérite. Avec cela, un grand chœur et une riche mise en scène.

Ce soir, Robin Hood, pour les débuts de la troupe.

MONDANITES.

C'est le 22 décembre que sera célébré à l'église des Jésuites, le mariage de Mlle Lulu Taney avec M. William Ray, de St-Louis.

Lundi, Mlle Lena Jackson, de retour d'Europe, a regagné la Nouvelle Orléans d'où elle s'était absentée pendant plusieurs mois.

Mlle Henrietta Cummings est de retour de chez Mme James Ware, à Belle Grove, Lne.

Mme Henry Beer, qui a fait son tour d'Europe, l'été dernier, est rentrée lundi à la Nouvelle-Orléans.

M. et Mme Sidney Bradford sont de retour de Avery Island, de puis lundi.

Parmi les derniers arrivés de New York; se comptent: M. et Mme S. B. McCon nigo.

M. et Mme Walter Denegre sont de retour de leur long séjour dans l'ouest.

M. et Mmé George Ross sont les hôtes de Mme J. Maginnis.

Mercredi, Mme Joseph Horner et sa fille, Mlle Joséphine Horner, sont arrivées de New York.

Le premier dee Mid Winter Cotillons sera dansé à la salle Athénée le 18 décembre.

Mlle Corinne Tébault est arrivée mercredi de San Francisco, Cal.

Un club qui vient d'être organisé a reçu le nom de Singers' Club, aura pour présidente M. et Mme Harry Howard.

Partie de cartes des plus intéressantes, mardi, chez Mme H. A. Taylor. Les prix ont été gagnés par Mlle A. Pierson, Mme Sentou, MM. W. Stone et Wannock.

M. Henri Farjas est attendu de Paris, France, vers la fin de ce mois.

Mlle Emily Favre est partie pour Pearlington, Miss.

M. Stanley Mitchell passera la journée de dimanche à la Baie St-Louis.

Chemin de fer Louisville et Nashville.

La seule ligne ayant des chars dortoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York. 5 jui—Dim

LES AMOUREUSES OU LES EPOUSES.

Ne peuvent pas trouver des cadeaux plus appropriés ni mieux acceptables en fait d'articles de toilette pour homme que ceux offerts chez Nathan Levy, 707 rue du Canal.

UN PEU D'ARGENT

Va très loin à notre magasin et vous êtes bien traités. Vous n'avez pas à acheter à moins que les marchandises vous conviennent mais nous habitons la meilleur de la ville, vous devriez faire comme les autres. Vente du Receveur, Camp et Commune.

SON VISAGE

était sa fortune.—Pourquoi? Parce qu'elle se rendait parfait par l'usage constant du SAVON D'HEISKELL. Le Savon d'Heiskell stimule les pores apathiques, rendant leur action saine, et produisant ainsi une peau claire, unie et débarrassée de toutes taches.

L'ONGUENT D'HEISKELL guérit pour toujours toutes espèces de Maladies de Peau. Pour les Dartres, l'Eczéma ou l'Impétigo, il est sans égal. Il fait rapidement disparaître les Boutons, les Grains de Beauté, etc. En vente chez les Pharmaciens ou envoyé par Poste, Onguent, 50cts, la boîte. Savon, 25 cts. Echantillon gratuit du Savon contre recu d'un timbre-poste.

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., Philadelphie, Pa.

Avis.

Nouvelle Orléans, 6 décembre 1896.

Une réunion des actionnaires de la compagnie dite: N. O. Bee Publishing Co., Ltd, aura lieu le 26 de ce mois à midi, aux bureaux de la compagnie, dans le but d'élire, conformément à sa charte, trois directeurs pour l'année suivante.

H. L. DUFOUR, Secrétaire.

6 déc—10f

COREAU-SCHUMAN. Marié, à Biloxi, Miss., le 28 novembre 1896, à 4 heures de l'après-midi, par le Rév. Dr R. Thompson, de l'Eglise Episcopal ene, M. LEON SAMUEL COREAU, de la Nouvelle Orléans, à Mlle CAROLINA MAGELINE SCHUMAN, de Biloxi.

Pas de cartes.

Les journaux de la Chare te la Sérieuse, France, sont priés de reproduire cet avis. 6déc—1f

AVIS. Société de Secours Mutuels Les Enfants de la France—Des soumissions pour médecins, collecteurs et entrepreneurs de pompes funèbres seront reçues jusqu'au 25 bourant chez le secrétaire de la société.

FERD. J BRUNEL.

6 déc—3 dim 915 rue St-Louis.

English Lessons.

Méthode rapide et facile. Prix Modéré. S'adresser 331 Royale.

6 déc—1f

Théâtre de l'Opéra.

AVIS.

Les soumissions pour la location des BARS aux premières et aux troisièmes pour la saison 1896-97 seront reçues au Contrôle de l'Opéra, chez Louis Grunewald, 715 rue Canal, Samedi et Lundi de 1 heure à 4 heures.

5déc—3f—Sam Dim Lun

MAGASIN À 5 ET 10 SOUS.

NOAH'S ARK

JOUETS! 1027 RUE DU CANAL Entre Bourgogne et Remparts JOUETS!

Poupées! Poupées!

Faience, Verrerie, Porcelaine, Quincaillerie

ARTICLES DE MENAGE EN TOUS GENRES.

LA SEULE MAISON

En cette ville ayant des Têtes de Poupées en vente. Poupées importées et de fabriques américaines. Venez examiner notre stock avant d'aller ailleurs.

DEMAIN, LUNDI, JOUR DE BARGAINS.

Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.

H. OBERDORFER, LOUIS N. ARON } Propriétaires. } Venez de bonne heure! Evitez la foule.

6déc—2 Dim

Le Magasin des Jours de Fête.....

S. J. Schwartz & Cie.,

COIN CANAL ET DAUPHINE.

Visitez ce magasin avant de faire vos achats à l'occasion

DES FETES.

Une vente précédant

NOEL

Qui surpasse tous les efforts antérieurs

Vendre beaucoup et à bon marché, telle est notre devise. Venez demain; assistez à la vente la plus importante qu'on ait vue. Les assortiments, la valeur des articles, les prix, tout est extrêmement intéressant pour les personnes économes.

Manteaux et Costumes pour dames; Linge pour Enfants. Soies à 48, 69, 50 et 39 cents la yarde.

Etoffes noires pour robes; Etoffes de couleur pour robes; Gants de peau; Parapluies et Ombrelles pour cadeaux; Toiles de tous genres.

Un assortiment d'articles tels que sac, jarretières, ciseaux, voiles, cols de soie, mouchoirs, objets de toilette, etc.; Couvertures de laines, draps, etc, assortiment complet et variété de mouchoirs de toute beauté.

6 déc—1f

Noel! Premier de l'An!

MAX ANT. BURCH,

COIN REMPARTS ET BAYOU

A l'occasion de ces deux Fêtes, cette Confiserie, la plus ancienne de la ville, et la plus justement en vogue, vient de recevoir un vaste assortiment de cartonnages du meilleur goût.

Fruits Glacés et Cristalisés, Chocolats, Dragées, Bonbons Fins, Marrons Glacés, etc.

Pour fêtes, repas de tous genres, les commandes seront exécutées avec soins et délérité aussi bien celles de la campagne que de la ville.

Pas de confiserie en ville où on soit mieux servi et à meilleur compte.

4 déc au 1er jan inc

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

PETITES ANNONCES.

Mlle M. Weingartner, modiste française, annonce au public qu'elle a un assortiment complet de chapeaux et bonnets à prix réduits, les ordres de la campagne seront exécutés avec soin. 122 Baronne, près Canal. 3 déc—2 sem

POUR vente de propriétés, meubles, actions, etc., adressez vous à Auguste Huard, encanteur et agent de propriétés. No 721 rue Commune. 16 sept—1f

FOURNITURES modernes sanitaires de plombier. Installations combinées de gas et d'électricité. J. D. BURGERARDT. Téléphone, 1476. 421 et 423 rue Royale. 30 oct—3m

DEMANDES.

On Demande — Une domestique blanche, pour servir à table. 1122 rue Jackson, près de la rue Camp.

6 déc—1 f.

Demande—Une jeune fille française comme gard enne, pour enfant de deux ans S'adresser 6304 Avenue St Charles, enc ignure Calhoun. 4 déc—4 5 6.

On demande—Une gardienne expérimentée, doit être bien recommandée. S'adresser au No 1625 rue Seconde, entre les rues St-Charles et Carondelet. 22 nov—

A VENDRE.

A VENDRE—Une épicerie bien achalandée. S'adresser, avec garantie, chez Auguste Ranxet, encoignure des rues Bienville et Décatur. 4 déc—1 sem

L'UNION FRANÇAISE.

ELECTIONS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Messieurs les membres de la Société sont prévenus que les élections de la nouvelle direction pour l'exercice 1896-97, auront lieu dimanche, 6 décembre, au siège de l'Union

Le scrutin sera ouvert de MIDI à 5 heures du soir Messieurs les Sociétaires sont priés de venir déposer leur vote.

A 5 heures aura lieu l'Assemblée Générale, où l'on fera part aux membres des affaires de la Société. Présence instante d'assister.

F. JAUBERT, Président.

GEORGES DAMIENS, Secrétaire. 5 déc—2f

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'OUVERTURE

—DE LA—

NOUVELLE ANNEE.

Ilets de Valeur et Lots Vacants dans les Deuxième et Troisième Districts.

SERONT VENDUS SANS LIMITE OU RESERVE

A L'ENCAN

Jeudi, 7 Janvier 1897

Succession de François Lacroix.

PAR CURTIS & WALMSLEY Co, Ltd—Wm P. Curtis, Encanteur—Bureau 351 rue Carondelet—JEUDI, 7 janvier 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 2 décembre 1896, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, No 9,804 les propriétés ci-après décrites dans les Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans à savoir: Premièrement—L'ilet entier No 423 dans le Troisième District et contenant vingt lots, borné par les rues Stephen, Girod, L'ingston, St Bernard et Bellgarde Titre enregistré dans le livre Con. 73, folio 282. Deuxièmement—Dix lots de terre dans le Deuxième District dans l'ilet No 288 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Bellechasse, Quatrième et Cinquième. Les lots au à dix inclusivement d'après un devis annexé à l'acte de vente du shérif, daté le 13 décembre 1870, livre Con. 98, folio 284. Les lots au à cinq font face à la rue Quatrième. Les lots 6, 7 et 8 font face à la rue Bellechasse. Les lots 9 et 10 font face à la rue St-Philippe. Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Bellechasse et Quatrième.

Troisièmement — Un lot de terre dans le Deuxième District, dans l'ilet No 433, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Deuxième et Troisième.

Acquis le 16 avril 1873. Livre Con. 101, folio 72.

Quatrièmement—L'ilet entier connu comme le No 428 dans le Deuxième District et borné par les rues Quatrième, Troisième, St Pierre et Toulouse. Titre enregistré dans le livre 73, folio 283.

Cinquièmement—L'ilet entier No 430 dans le Deuxième District, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Deuxième et Troisième.

Sixièmement—L'ilet entier No 415 dans le Deuxième District et borné par les rues Orléans, Ste-Anne Van Buren et Troisième. Les titres des deux dits derniers lots nommés enregistrés dans le livre Con. 73 Page 282.

Septièmement—L'ilet entier dans le Deuxième District No 403 consistant de quatorze lots et bornés par les rues Van Buren, Quatrième, St-Pierre et Toulouse.

Huitièmement—La demie indivise de treize lots dans l'ilet No 729, dans le Troisième district et bornée par les rues Claiborne, Derbigny, Elysées et Congress, mesurant 341 pieds sur la rue Elysées sur 120 pieds de profondeur. Le titre enregistré dans le livre Con. 73, page 282 et livre 48, page 265.

Neuvièmement—Neuf lots dans le Troisième district, dans l'ilet No ——, et borné par les rues Livingston, Pelopidas, St Antoine et Bagatelle. Titre enregistré dans le livre Con. 82, page 686.

Dixièmement—Cinq lots dans l'ilet No —— dans le troisième District et borné par les rues Solon, Cato, Bagatelle et St Antoine. Titre enregistré dans le livre Con. 82 page 686. Voyez les plans des propriétés ci-dessus décrites à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec les billets des vendeurs, 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garantie par hypothèque des vendeurs et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1896 et déposant 10 0/0 sur l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. G. La Pice, notaire, aux frais des acquéreurs.

6déc—6 13 20 27 jan3 à date.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Collection de Bijoux de Valeur Comprenant Diamants, Montres, Bracelets, Epingletteres en Diamant, Boucles d'oreilles et autres bijouterie.

Succession de Mme Annie H. Hardy.

No 51,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Le MERCREDI, 16 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et conformément à un ordre rendu par la succession de Mme Annie H. Hardy, il sera vendu à l'encan—

Un lot de Bijoux, Diamants, etc., d'après l'inventaire. 6déc—6 13 16

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 49,474.

Propriété de valeur dans le Troisième District, à une encoignure.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne.—en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, en date et signé le 19 novembre 1896 et à moi adressé, je procéderai à vendre le MERCREDI, 6 janvier 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans (ancien) Nos 54 et 56 rue Baronne—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droite, etc., dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Union, Français et Marais, désigné par le No 1 sur un plan de A. De Armas, en date du 27 février 1876, formant l'encoignure des rues des Français et St-Claude et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur et façade de 64 pieds sur la rue des Français.

Termes et conditions Un quart comptant, la balance par des billets à un deux et trois ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

6 déc—6 9 16 20 23 27—j n 3 4 5 6.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Charlotte Rosalie Mandeville veuve en premier mariage de Jean Pierre Fourcaudiguet et en second mariage de Jean Marien Rey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 51,058—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Tugue, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6déc—6 10 15

GLACIERE DES CHATEAUX et des Campagnes

Produit en 10 Minutes de 500 gr. à 8 kil. de Glaces, ou des Glaces Sorbets, etc., par un sel inoffensif.

SCHALLER 333, rue Saint-Honoré, PARIS

PROSPECTUS FRANCO

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffre-forts déménagés, échangés et réparés. 22 nov—dim—1 an

CHARBON de MONTEVALLO

toujours à la mainin, à meilleur marché qu'aupravant; aussi du Charbon et du Coke de Pittsburg, Alabama et Anthracite.

C. B. SLACK COAL CO., L'td.

149 RUE CARONDELET.

Téléphone 253, 15 nov—1m—DMaJ

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

High A. Bayne vs personnes inconnues

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 31,750. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasine, le VENDREDI, 11 décembre 1896, à midi, des propriétés suivantes, à savoir:

Un lot de fournitures de moulin à riz, un "potato digger," saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Celle ci étant la seconde et dernière criée, la dite propriété sera vendue à douze mois de crédit avec bonne et solvable garantie, portant 5 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'au paiement final Les frais de cour devant être payés au comptant, sauf environ $200.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

2 déc—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS.

Mesos Schwartz & Company vs Stokes Boiler and Sheet Iron Manufacturing Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,094—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse Mark, commissaire liquidateur de la Stokes Boiler and Sheet Iron Manufacturing Company Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6déc—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 5 JANVIER 1897

—SUCCESSION DE—

Charles Gehlbach.

No 51,099—Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", lequel dit ordre porte la date du 30 novembre 1896, dans l'affaire de la succession de Charles Gehlbach No 51,099, du Dossier de la susdite Cour et pour compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Français, les avenues bigny. Les deux dits lots de terre mesurant comme suit: 1° Un fortant l'encoignure des rues Français et Derbigny et qui mesure trente deux pieds de face à Champs-Elysées et Claiborne et la rue Darla rue Français, sur une profondeur et de face à la rue Derbigny de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot consistent d'une bâtisse en bois couverte en ardoises. Ayant cinq chambres, hall, cave, hangar, etc., et occupée maintenant pour pharmacie et résidence et rapporte un revenu de $25 00 par mois.

2° Le lot de terre qui touche la première propriété décrite (dans le fond) et qui mesure vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de soixante-quatre, toutes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une jolie résidence en bois, ayant trois chambres, grande galerie, cuve, hangar, etc., rapportant un revenu de $8 00 par mois.

—AUSSI—

3° Un dixième indivis 1/10 d'intérêt du dit défunt Charles Gehlbach, dans la succession de son père Philip Gehlbach, consistant en meubles et immeubles comme il est décrit dans l'inventaire déposé à mon bureau et enregistré dans les procédures mortuaires de la susdite succession de Philip Gehlbach No 87,991 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, les propriétés qui s'y trouvent, consistant comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans cette ville, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général le vingt huit avril 1833, déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire, par acte du vingt mai, de la même année. Le dit lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bayou entre Prieur et Johnson, vingt-neuf pieds au pouce sur la rue Esplanade, quatre-vingt six pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du numéro deux et quatre-vingt treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Trois lots de terre situés en cette ville sur le Chemin du Bayou entre les rues Prieur et Johnson, faisant partie de la plantation anciennement appartenant à Castanedo, désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan dressé par J. Pilié, ingénieur, le trois juin 1846, déposé pour référence en l'étude de Cléa. Boudousquié, alors notaire en cette ville. Les dits lots de terre ayant, en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir:

Le lot No un mesurant vingt-neuf pieds six pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou sur soixante treize pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur et de face à la rue Johnson, quatre vingts pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No deux et vingt huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond.

Le lot No Deux mesurant vingt neuf pieds six pouces et trois lignes de face sur le dit Chemin du Bayou sur une profondeur de huit pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Un et quatre-vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Trois, vingt huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, et le No Trois mesurant vingt neuf pieds six pouces et trois lignes sur le dit Chemin du Bayou sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Deux, quatre-vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du côté opposé, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville et désigné comme le No un, dans le triangle qui se trouve entre les rues Esplanade, Johnson et le chemin du Bayou, sur un plan fait par A. Casting, architecte, le 19 avril 1861, annexé à un acte passé le 4 juin 1861 pardevant Hugh Pedesclaux, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesurant en mesure américaine soixante pieds six pouces et deux lignes de face sur la rue Johnson; quarante-quatre pieds deux pouces de face sur le chemin du Bayou, trent deux pieds de face sur la rue Esplanade, et cinquante-quatre pieds deux pouces de la largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No deux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé sur le Chemin du Bayou, désigné par le No quatre sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 8 avril 1833 et annexé à un acte passé le vingt huitième jour de la même année pardevant H. Pedesclaux, notaire, le dit lot mesurant, mesure française, trente pieds de face sur le dit Chemin du Bayou, vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Esplanade, quatre vingt-treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Trois et cent pieds six pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Quatre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Deux lots de terre, situés dans cette paroisse, entre cette ville et le Bayou St Jean, étant une partie de l'ancienne briqueterie Géno dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Dorgenois, Colombus et Broad, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan particulier, déposé dans le bureau de Amédée Ducatel, notaire en cette ville, comme No —— du livre de plans No Six, lesquels deux lots sont compo és de quatre lots de terre désignés par les Nos Un, Deux, Trois, Quatre de l'ilet No Trois sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé dans le Bureau de J. Lisbony, alors notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, à savoir: Lot No un, dix sept pieds un pouce sur la rue Broad, cent quatorze pieds trois pouces et cinq lignes de face au Chemin du Bayou, cent quatre pieds huit pouces de profondeur sur le côté du Lot No deux et soixante deux pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne du fond, et les lots Nos deux, trois et quatre, chacun, trente pieds de face à la rue Broad sur cent quatre pieds huit pouces de profondeur.

Le dit lot No quatre formant l'encoignure des rues Broad et Colombus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Et un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, ville de cette ville, désigné par le No vingt dans l'ilet No 103, sur un plan dudit ilet tiré par J. Pilié, en date du 10 avril 1835, annexé à un acte daté le 24 avril de la même année, exécuté en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville; le dit ilet étant borné par les rues Morales, Espagne et Urquhart, et la Promenade Washington, lequel lot No vingt mesure trente-cinq pieds neuf pouces de front à la dite Promenade Washington, sur cent soixante-dix pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise. Ensemble avec tout ce qui y existe et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par l'acquéreur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant R. J. LeGardeur, notaire, Bureau 1 L. L. Globe Building, aux frais des acquéreurs.

5 déc—5 6 13 20 27—janv 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi 16 décembre à 10 heures A.M.

Succession de Charles Gehlbach.

Drogues, Produits chimiques, Médecines patentées, Coffres-forts, Vitrines, Etagères, Savons, Jarres, Balances, Tentes, etc.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune—Le MERCREDI, 16 décembre 1896, à 10 heures A. M—En vertu de et conformément à un ordre portant la date du 30 novembre 1896, issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession de Charles Gehlbach, No 51.099 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte de la dite succession il sera vendu aux enchères publiques:

Le contenu entier de la Pharmacie nouvellement installée, consistant en drogues, médecines patentées, vitrines, jarres, étagères, comptoirs, etc, qui sont contenus dans le local, encoignure des rues Clio et Carondelet, comme il est plus pleinement décrit dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

5déc—5 6 9 13 16

AVIS.

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, Rue Camp No 314—Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1896—Conformément à l'Article IV de la Charte, une élection pour les Directeurs de cette Compagnie pour l'année 1897 sera tenue au bureau de l'Association, le lundi, 14 décembre 1896, de 12 M à 2 heures P. M.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

22 nov—au 14 déc 1m

New Orleans Insurance Association—No 304 rue du Camp)—Nouvelle-Orléans, 28 Novembre 1896—Conformément à l'article IV de la Charte, une élection de douze directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de l'Association, le lundi, 14 décembre 1896, de 12 M à 2 heures P. M.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

22 nov—au 7 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 janvier 1897.

Succession de Jefferson Suzeneau et son épouse.

No 49,430 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A lequel dit ordre porte la date du 4 décembre 1896 dans l'affaire intitulée Succession de Jefferson Suzeneau et son épouse, No 49,430, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Annette, St-Jean Baptiste, maintenant Robertson, et l'avenue Claiborne, lequel dit lot mesure, (mesure française) (60) soixante pieds de face à la rue St-Antoine sur (120) cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue St-Jean Baptiste (maintenant Robertson) entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par le No 1504 rue St-Antoine et forment l'encoignure des dites rues St-Antoine et Robertson, et consistent en une résidence élevée en bois (10 pieds d'arasement) contenant salons doubles, trois chambres à coucher et salle à manger, galeries devant et derrière, avec une cuisine à un étage, contenant deux chambres, office et chambre à bain, dans le soubassement, citerne, arbres fruitiers, roseraie, etc.

Termes et conditions—Le tiers ou plus comptant, et la balance, s'il en a, à un et deux ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, et toutes les autres clauses de sécurité, comprenant honoraires d'avocat, transfert d'assurance, etc. Dix pour cent du prix d'achat devant être faits par l'acquéreur à l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5déc—5 6 12 20 27 jan3 à 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 janvier 1897. Succession de Mme Jeanne Jolly.

No 51,218—Cour Civile de District.

PAR LOUI